

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023 A 19 HEURES.

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 28 août 2023 s'est réuni à la salle du Conseil le vendredi 22 septembre 2023 à 19 heures sous la présidence de M. Le Maire Louis TOTY.

Présents : Louis TOTY, Eric DOLLE, Sylvie CLAVEL, Louis MOSSER, Jean-Louis DELMAS, Laetitia DUMAS, Jacques MALBEC, Isabelle MOULIER Dominique PEYTHIEU.

Nombre de présents : 9

Absents représentés : Jacques GARNIER (représenté par Isabelle MOULIER),
Loïc BORDERIE (représenté par Louis MOSSER),
Jean-Yves JOUVE (représenté par Eric DOLLE),
Michèle RAOUX (représentée par Sylvie CLAVEL),
Maryline AMBLARD (représentée par Laetitia DUMAS),
Damien SPINOUBE (représenté par Dominique PEYTHIEU).

Président de séance : M. Le Maire, Louis TOTY.

Secrétaire de séance : Sylvie CLAVEL.

Ouverture de la séance par le Président.

Il a été procédé à la validation du Conseil Municipal du 03 août 2023.

Ordre du jour :

-Aide CCAS :

M. Le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande d'aide d'une personne âgée nécessitant des soins quotidiens à domicile. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas donner de suite à cette demande. Il sera conseillé à la personne de se diriger vers les organismes compétents pour les prises en charge des soins infirmiers et des services de l'ADMR. Toutefois la commune prendrait en charge l'installation de la présence verte si cela s'avérait nécessaire.

La suite de la séance s'est déroulée autour de diverses discussions : bilan mi-mandat, projets en cours, projections pour les 3 années à venir.

I- Informations de M. Le Maire :

Fond Vert : Nous ne serons pas éligibles à une subvention pour le Fond Vert deux années consécutives, M. Le Maire propose au Conseil Municipal de réitérer la demande pour les projets 2024.

Demandes de devis : Des demandes de devis ont été faites pour des rideaux isolants à la salle polyvalente et pour des panneaux d'isolation phonique à la salle Géraud Jouve.

Ecole primaire : Une réunion va être programmée avec les enseignants, les parents d'élèves et les élus sur le devenir de l'école primaire.

Sécurité D678 : La chicane à titre expérimental sur la Départementale 678 sera prochainement installée avec une information préalable à la population.

-PLUI : Cinq réunions ont eu lieu dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal afin de déterminer les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols de chaque commune. Pour notre commune il est prévu d'affecter une surface constructible (maison ou bâtiment) d'une surface inférieure à un hectare pour une durée de 10 ans. Nous sommes dans l'attente de la

validation qui serait effective dans environ un an.

-Agence Postale : Après renseignements auprès de la Direction de La Poste notre agent administratif basé à l'Agence Postale peut se voir confier des tâches administratives relatives au secrétariat de mairie (excepté l'état civil).

-Gestion du camping : La société Only Camp a contacté la mairie dans le but de prendre en charge la gestion du camping municipal. Une rencontre avec le responsable sur le site va avoir lieu prochainement.

-Stagiaire : Une stagiaire va être accueillie au secrétariat de mairie pour une durée de 15 semaines sans rémunération.

II-Points divers discutés :

-SIDRE : Notre commune est celle qui subit le plus de pertes d'eau causées par la vétusté des équipements d'acheminement. Le SIDRE va procéder progressivement au remplacement des tuyaux.

-Voirie : Les travaux de voirie inscrits au budget 2023 vont être engagés.

-Eclairage public : Les lampes existantes vont être remplacés par des LED afin de réaliser de conséquentes économies d'énergie.

-Terrain de tennis : Il a été évoqué l'idée de réfection du terrain de tennis.

-Plan d'eau : Les coûts relatifs au nettoyage du plan d'eau sont de l'ordre d'environ 100 000 euros et ne sont pas envisageables compte-tenu de la situation financière de la commune.

-Chevet du retable de l'église : Des fissures au niveau du parvis du chevet de l'église ont été constatées. Des solutions ont été proposées afin de remédier au problème :

-Enlever la végétation côté nord de l'église afin d'éliminer les problèmes d'humidité,

-Rejoindre le parvis à la chaux hydraulique (1 marche),

-Traitement de la sacristie au xylophène.

La charpente cependant présente moins de fissures.

Une visite de l'architecte des Bâtiments de France doit avoir lieu le 27 octobre prochain.

-Bois et forêts : La vente de bois de 2023 est d'un montant de 28 000 € dont 50 % sont destinés au remboursement de l'emprunt.

Des projets de mise en vente d'un volume de 600 m³ seront étudiés à l'automne en fonction de la demande et du cours du bois.

Il est envisagé la création d'une piste forestière afin d'atteindre à des zones aujourd'hui inaccessibles.

De même il serait bon d'enlever quelques conifères le long des berges afin de limiter la prolifération des scolytes.

-Petit patrimoine : Il est proposé de procéder à des travaux d'entretien de notre petit patrimoine (lavoirs etc...).

-Site de Cotheughes : Il est proposé de mettre en valeur le site par la pose de plus de signalétique.

-Chemins de randonnées : Il a été remémoré de veiller à l'entretien de nos chemins.

La séance a été levée à 22 heures.



*la secrétaire
Sclaves*